



Dialogue stratégique du Conseil d'administration (2026)

Thème 2: Réforme ONU80 et incidences pour le PAM Note conceptuelle

Le présent dialogue stratégique servira de cadre de référence au débat du Conseil d'administration qui sera consacré à la manière dont le programme de réforme ONU80, la Réinitialisation des modalités de l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations et les discussions en cours sur la configuration des équipes de pays des Nations Unies pourraient remodeler l'écosystème humanitaire et redéfinir le rôle du PAM au sein de cet écosystème. La réunion offrira un espace informel pour étudier les incidences stratégiques de ces réformes pour le modèle de fonctionnement du PAM, ses partenariats et les activités qu'il met en œuvre dans les pays, et sera l'occasion d'examiner comment l'organisation peut jouer un rôle moteur et constructif afin de contribuer à faire en sorte que les réformes débouchent sur des résultats qui préservent les principes humanitaires, renforcent l'efficacité des opérations et maximisent l'impact obtenu. Le dialogue servira aussi à déterminer les principes communs et les mesures pratiques à prendre pour guider l'action future du Conseil et éclairer le positionnement du PAM dans la perspective des points de décision clés qui seront examinés en 2026.

Contexte stratégique

Les États membres appellent de leurs vœux un système des Nations Unies plus simple et plus cohérent, à l'efficacité mesurable dans un contexte de restrictions budgétaires persistantes. Fort de son expérience avérée et de ses compétences de base en matière opérationnelle, le PAM joue un rôle de chef de file dans la mise en œuvre du programme de transformation ONU80. Concrètement, il codirige les efforts déployés à l'échelle du système pour intégrer les chaînes d'approvisionnement, renforcer les services communs et mettre en place la feuille de route relative aux services unifiés de façon à harmoniser les initiatives menées dans les domaines de l'action humanitaire et du développement, et ce faisant, contribue à l'élaboration d'approches cohérentes et adaptées aux objectifs visés dans l'ensemble du système des Nations Unies dans le cadre de l'initiative ONU80.

La réforme ouvre des perspectives et fait apparaître des risques qui justifient que l'on mène sans attendre, en collaboration avec le Conseil, un dialogue franc sur les aspects suivants:

- *Efficience opérationnelle et intégration:* développer les chaînes d'approvisionnement intégrées et les services communs pour accroître la prévisibilité, réduire les coûts de transaction et préserver les opérations menées en première ligne.

- *Interopérabilité des données et des technologies:* promouvoir une approche fédérée du partage et de l'analytique des données, notamment le traitement responsable des données sensibles relatives à l'identité des bénéficiaires.
- *Qualité des financements:* améliorer la prévisibilité, la rapidité de la mise à disposition et la fiabilité des fonds de financement commun tout en préservant les partenariats bilatéraux qui favorisent la souplesse d'adaptation, la transposition à grande échelle et l'innovation.
- *Renforcement de l'encadrement assorti d'une répartition claire des responsabilités:* développer la coordination et la prise de décisions au niveau des pays en maintenant une répartition claire des responsabilités dans le cadre des mandats, en matière de gestion des risques et dans le domaine du contrôle.
- *Ancrage au niveau local et systèmes dirigés au niveau national:* répartir le pouvoir de décision et les ressources de façon à renforcer de manière mesurable les capacités de mise en œuvre et la résilience, en ne s'arrêtant pas aux seuls indicateurs relatifs aux financements.

Parallèlement, les discussions menées dans le cadre de l'initiative ONU80 sur la configuration des équipes de pays des Nations Unies, en particulier sur l'adoption de modèles plus modulaires de présence dans les pays et le recours accru à un plan-cadre de coopération des Nations Unies unique, soulèvent certaines questions de gouvernance en ce qui concerne les fonds et les programmes.

Modalités d'organisation

Un discours liminaire d'un orateur invité ouvrira le dialogue stratégique et posera le cadre d'échanges éclairés sur les incidences du processus de réforme ONU80. Viendra ensuite une table ronde dirigée par un modérateur réunissant des dirigeants du PAM et des partenaires des Nations Unies participant directement aux initiatives de réforme, qui offrira aux membres du Conseil l'occasion d'engager un dialogue interactif et de prendre connaissance d'éléments de compréhension pratiques concernant les possibilités stratégiques, les contraintes et les leviers découlant de ces réformes.

Résultats escomptés

1. Une compréhension commune, par le Conseil et la direction, des possibilités offertes, des risques et des points de décision de 2026 dans le cadre des discussions consacrées à l'initiative ONU80, à la Réinitialisation des modalités de l'action humanitaire et à la configuration des équipes de pays des Nations Unies.
2. Des recommandations ancrées dans la réalité opérationnelle qui visent à renforcer les chaînes d'approvisionnement intégrées, les services communs et l'interopérabilité de façon à préserver la rapidité d'intervention, l'accès et les principes humanitaires.
3. La définition claire des prochaines étapes à suivre par le Conseil (mises à jour informelles ciblées, notes techniques sur les options possibles en matière de gouvernance et d'obligation de rendre compte et une proposition concernant la fréquence à laquelle des informations sur la mise en œuvre de la réforme doivent être communiquées).